



**HAL**  
open science

## Le premier manuscrit du Clair de lune

Steve Murphy

► **To cite this version:**

Steve Murphy. Le premier manuscrit du Clair de lune . La Giroflée : bulletin Aloysius Bertrand, 2014, 7, pp.19-27. hal-01617967

**HAL Id: hal-01617967**

**<https://univ-rennes2.hal.science/hal-01617967>**

Submitted on 18 Oct 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

### Le premier manuscrit du *Clair de lune*<sup>1</sup>

Les éditions de Jacques Bony et de Jean-Luc Steinmetz fournissent deux versions du *Clair de lune*, celle du texte imprimé dans *Le Provincial* du 12 septembre 1828 avec *La Gourde et le flageolet* et *Les Lavandières* (premières versions connues de *L'Air magique de Jehan de Vitteaux* et *Jean des Tilles* respectivement) et celle du manuscrit d'ensemble confié à l'éditeur Renduel, probablement en 1836<sup>2</sup> ; Jean Richer et Helen Hart Poggenburg en fournissent une troisième<sup>3</sup> fondée sur la transcription par Auguste Petit du texte d'un autographe que le poète lui avait donné<sup>4</sup>. Le manuscrit de ce condisciple de Bertrand, arrivé au Collège Royal une année avant lui<sup>5</sup>, est conservé aujourd'hui à la Fondation Martin Bodmer à Cologne, une note allographe confirmant la provenance<sup>6</sup>. Il comporte la même datation que la version du *Provincial*, sous le titre et non en fin de poème, la position de la date correspondant ainsi à celle de la version de *Ma Chaumière* publiée dans les *Annales romantiques* en 1830 (« 2 janvier 1829. »). Le manuscrit permet de rectifier quelques inexactitudes dans la ponctuation du texte fournie par Auguste Petit et de se faire une idée de son orthographe exacte.

La comparaison des versions laisse penser que celle du manuscrit Petit, très proche de celle du *Provincial*, est la première en date. Côté paratextuel, on ne trouve ni la dédicace à Nodier du *Provincial*, ni l'épigraphe de la version Renduel, mais au même endroit,

---

<sup>1</sup> Nous remercions Georges Kliebenstein et Nathalie Ravonneaux de leurs observations portant sur une première version de cette note.

<sup>2</sup> Aloysius Bertrand, *Gaspard de la Nuit*, éd. J.-L. Steinmetz, Livre de Poche, 2002, p. 127 et 236, Aloysius Bertrand, *Gaspard de la Nuit*, éd. J. Bony, GF Flammarion, 2005, p. 199-201 et 412. On s'est penché avec beaucoup de finesse sur les deux versions principales du *Clair de lune* et sur leur curieuse relation génétique. Voir en particulier Pierre Brunel, « Sur deux versions de *Clair de lune* », dans *Lectures de Gaspard de la Nuit*, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 305-310 et Sabine Ricote, « *Le Clair de lune* d'Aloysius Bertrand : de la vision fantastique au grotesque autoréflexif », dans *Insignis*, numéro spécial, éd. Christine Marcandier et Vincent Vivès, 2010-2011 (en ligne).

<sup>3</sup> Aloysius Bertrand, *Gaspard de la Nuit*, éd. J. Richer, Flammarion, 1972, p. 98 et 228-229, Aloysius Bertrand, *Œuvres complètes*, éd. Helen Hart Poggenburg, Champion, 2000, p. 173-174 et 320 ; H. H. Poggenburg fournit pour être plus précis la version Petit « avec, entre crochets, les variantes de la version du *Provincial* ». Max Milner, quant à lui, reproduit le texte du *Provincial* et mentionne la version Petit, mais sans la citer, les variantes étant jugées « minimales » (Aloysius Bertrand, *Gaspard de la Nuit*, Gallimard, « Poésie/Gallimard », 1980, p. 318).

<sup>4</sup> *Loisirs littéraires : Louis Bertrand. Souvenirs de Dijon*, Grenoble, Impr. Prud'homme, 1865, p. 21. H. H. Poggenburg évoque une publication en 1865 d'une conférence faite par Petit devant l'Académie Delphinale, séance du 24 novembre 1865, publié dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*, 3<sup>e</sup> série, I, 1865, et qui existe sous la forme d'un « tirage à part », publié à Grenoble, Imprimerie de Prudhomme, 1865 (éd. citée, p. 1043). L'édition Richer indique, par erreur d'impression sans doute, une lecture faite en 1845, alors que le chercheur qualifie le conférencier de « président de Chambre à la Cour Impériale de Grenoble » : la Cour de Napoléon III donc et non de Louis-Philippe.

<sup>5</sup> Henri Chabeuf, *Louis Bertrand et le romantisme à Dijon*, dans *Mémoires de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Dijon*, 4<sup>e</sup> série, t. I, 1889, p. 129.

<sup>6</sup> Nous remercions Jacques Bienvenu qui nous a informé de la localisation de ce manuscrit et Madame Staša Bibić, ainsi que la Fondation Martin Bodmer et en particulier Messieurs Jacques Berchtold, Jean Bonna et Nicolas Ducimetière, d'en avoir autorisé la reproduction.

l'indication temporelle précise qui sera placée après le texte dans *Le Provincial*, en partie peut-être pour ne pas surcharger l'entrée en matière maintenant que le poète veut dédier le texte « À L'AUTEUR DE TRILBY » (sous l'angle donc d'une inspiration très différente de celle de *Smarra* qui présidera aux poèmes du cycle Scarbo)<sup>7</sup>. Autrement, cette version diffère assez peu de la version du *Provincial*, la stratégie de ponctuation étant très proche. Bertrand modifie l'ordre des syntagmes dans une phrase (« je m'éveillai en sursaut, une nuit d'hiver, » → « je m'éveillai une nuit d'hiver en sursaut, »), change de conjonction (« lorsque la lune » → « quand la lune ») ou, surtout, allonge légèrement des formulations (« les bruits cessèrent » → « les bruits s'affaiblirent par degrés » et « doux baiser » → « mélancolique baiser »). Ce ne sont que de menues illustrations de ces retouches apportées progressivement au texte dont Asselineau a fait une caractéristique génétique définitoire de *Gaspard de la Nuit*, au moment d'en offrir la deuxième édition, en donnant précisément comme exemple le renversement spectaculaire entre les versions du *Provincial* et du manuscrit Renduel pour *Le Clair de lune*. Le grand ami de Baudelaire s'opposait ainsi discrètement mais fermement à la manière dont Sainte-Beuve présentait ce perfectionnisme du poète comme un défaut, sinon une névrose<sup>8</sup>.

La comparaison des versions permet, lorsqu'on compare les deux premières avec celle du manuscrit Renduel, de réitérer l'un des postulats de la critique génétique : il est en réalité assez trompeur de parler, comme nous le faisons ici, de « versions » d'un texte, il serait peut-être plus juste de parler de deux textes homonymes. Car si la conception téléologique d'Asselineau constituait à coup sûr une admirable rectification de tir, flanquant une correction implicite à Sainte-Beuve, ses implications dans le cas présent pourraient conduire à délaissier comme des scories les versions antérieures, si différentes de celle de 1836 et pourvues de leurs propres qualités, qui méritent des analyses à part entière. Au moment où Bertrand donne *Le Clair de lune* au *Provincial*, son texte est pour lui (provisoirement) définitif. Comme l'a rappelé H. H. Poggenburg, « Plusieurs lecteurs ont préféré la première version du poème »<sup>9</sup>. Parmi ceux-ci, Petit qui suppose une reconstitution par Bertrand d'un texte perdu : « Le cadre de cette gracieuse composition sera resté dans sa mémoire, et il l'aura reproduite, avec les variantes, d'un goût peu sûr, qui se trouvent dans *Gaspard de la Nuit*. »<sup>10</sup> Dommage que l'ami n'ait pu réécrire l'intégralité du volume pour y apporter un goût moins aléatoire.

Cette version, probablement remise à Petit parce que Bertrand la jugeait caduque, présente un certain nombre de caractéristiques spécifiques, notamment le manque à quelques exceptions près d'accents ou la présence de minuscules au début de certains paragraphes. Ces traits suggèrent-ils que, quoique très soigneusement transcrit, ce manuscrit n'était pas destiné à être confié à un imprimeur ? On remarquera néanmoins que l'espacement entre les paragraphes illustre la volonté du poète de « blanchir » son texte. Dans ce poème daté du tout début de 1827, même si la transcription peut être plus tardive (antérieure toutefois à la publication dans *Le Provincial* du 12 septembre 1828), Bertrand a donc déjà décidé de mettre en place le simulacre (typo)graphique de versification en prose

---

<sup>7</sup> H. H. Poggenburg a relevé le titre *Minuit* dans les archives de la Société d'études de Dijon en 1827.

<sup>8</sup> Voir Lucien Chovet, « Aloysius Bertrand par Charles Asselineau », dans *Miscellanées*, publication de l'Association pour la mémoire d'Aloysius Bertrand, 2009, p. 87-88 et Jacques Bony, « Sainte-Beuve exploiteur d'Aloysius Bertrand », dans « *Un livre d'art fantasque et vagabond* ». *Gaspard de la Nuit d'Aloysius Bertrand*, éd. André Guyaux, avant-propos de Dominique Millet-Gérard, 2010, p. 221-233.

<sup>9</sup> Éd. citée, p. 320.

<sup>10</sup> *Op. cit.*, p. 21.

qu'il demandera dans ses « Instructions à M<sup>f</sup> le metteur en pages » en vue de l'édition Renduel<sup>11</sup>. C'est la période où Bertrand ne pense pas encore publier *Gaspard de la Nuit* mais des *Bambochades romantiques*<sup>12</sup> et où il entend déjà associer ses textes typographiquement à la poésie versifiée et non seulement les rattacher, thématiquement et par une poétique de l'évocation, à l'art des peintres et dessinateurs.

Deux mots sur des leçons qui frapperont le lecteur d'aujourd'hui. Pour ce qui concerne *hyver*, *asyle*, *heurlait* et *misterieusement*, s'agit-il d'archaïsmes visant à renforcer la couleur temporelle de cette évocation d'un passé caractérisé par la « ronde de nuit », en souvenir éventuel de Rembrandt ? Un demi-siècle après cette transcription du *Clair de lune*, l'entrée de Littré sera *asile ou asyle*, si bien qu'il est difficile d'affirmer qu'*asyle* était, dans l'esprit du poète, une orthographe ancienne. Les orthographes *hyver* et *heurlait* sont archaïques, comme l'est *misterieusement*. La différence entre *i* et *y* peut constituer l'un des endroits privilégiés dans des approximations involontaires, et telle fut en tout état de cause la supposition de Petit qui, dans sa transcription, fournit chaque fois des leçons « corrigées » / modernisées<sup>13</sup>, mais également dans des tentatives d'imitation archaïque, même ponctuelles. Pour mieux évaluer l'hypothèse archaïste – qui pourrait à la limite être prolongée pour expliquer l'absence d'accents ? – il aurait fallu pouvoir vérifier l'orthographe du poète pour les mots concernés dans d'autres manuscrits de l'époque. Ce qui pourrait notamment l'appuyer, nous signale Georges Kliebenstein, c'est que « *mistère* est une ancienne graphie, *misterial* a concurrencé *mystérieux*, etc. La variation *i/y* est au cœur de la pseudonymie bertrandienne et de la forgerie de pseudo-archaïsmes : Louis / Louys / Aloysius. », d'où une possible allusion cryptée : « *comme si j'eusse oui prononcer mon nom* = l'ouïe = Louis/Louys ? »<sup>14</sup>. L'enchaînement *asyle heurlait* pourrait bien inciter à privilégier l'idée non pas d'un véritable pastiche du français du temps de Callot<sup>15</sup>, mais d'un

---

<sup>11</sup> Aloysius Bertrand, *Gaspard de la Nuit*, éd. Jacques Bony, 2005, p. 329.

<sup>12</sup> La publication dans *Le Provincial* était accompagnée de la note : « Ces trois pièces font partie d'un recueil de compositions que l'auteur se propose de publier très prochainement sous le titre de *Bambochades romantiques*. » (éd. J. Bony, citée, p. 7, n. 3).

<sup>13</sup> Dans ce cas, cela n'aurait rien de déshonorant (surtout pour un poète qui, au moment référé, n'a que 19 ans, et 21 ans lors de la parution dans *Le Provincial*). Flaubert faisait bon nombre d'erreurs d'orthographe dans les manuscrits de *Madame Bovary*, Coppée probablement moins par décimètre carré en écrivant son *Reliquaire* ; préférera-t-on ici l'impeccable correction de l'intimisme bourgeois ou l'incorrection hirsutement réjouissante ? Morale philologique impuriste : le Génie n'a pas forcément besoin d'être imperméable aux phôtes d'hortographe. Mais dans le cas présent, il n'est pas forcément utile de faire appel à cette morale.

<sup>14</sup> On peut penser à la technique de Verlaine, dans le climat également onirique de *Mon rêve familier* : « Son nom ? Je me souviens qu'il est doux et sonore / Comme ceux des aimés que la Vie exila. », la douce sonorité étant plausiblement *Élisa*, si proche d'*exila*, comme l'ont suggéré indépendamment et quasi simultanément Jean-Pierre Bobillot et Jean-Luc Steinmetz, l'un penchant pour la cousine du poète, l'autre pour sa mère (colloque de Cerisy *Verlaine à la loupe*, 11-18 juillet 1996). La solution serait probablement, si l'on peut dire, dans le palimpseste et si les deux femmes étaient toujours vivantes, il s'agit bien en effet d'évoquer une hantise en se servant de ce que Graham Robb appelle une « rime-fantôme » (*La Poésie de Baudelaire et la poésie française, 1838-1852*, Aubier, 1993, p. 307-311). Pour Bertrand, voir Georges Kliebenstein, « Aloysius Bertrand et le pacte onomastique », dans *Lectures de Gaspard de la Nuit*, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 239-259.

<sup>15</sup> Certains linguistes ont déploré l'ignorance linguistique que Bertrand manifesterait dans *Les Léproux*. C'est le cas notamment de Charles Bruneau qui reproche à Bertrand la production d'un langage historiquement frelaté (*L'Époque romantique*, dans *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, dir. Ferdinand Brunot, Armand Colin, 1948, t. XII, p. 286) alors que la distinction très nette entre la langue de l'épigraphe et celle du corps du texte exhibe le fait que le poète n'a aucune intention de produire un pastiche de l'ancien français (ce qui ne prouve pas que l'épigraphe est tirée d'un texte authentique en ancien français). C'est, en gros, la méthode des tableaux historiques de Vitet ou de certaines œuvres du Bibliophile Jacob. Mais dans ces

saupoudrage orthographique pour donner un parfum d'ancienneté, comme pour la rime *mantel* :: *châtel* dans « La Chanson du pèlerin » ou des mots comme *aigail*, *hanaps*, *élanguis* et *mires* dans « Les Lépreux ». Si tel était en effet l'objectif du poète, la disparition de ces traits dans *Le Provincial* s'explique-t-elle par un changement de stratégie évocatoire volontaire ou Bertrand a-t-il cédé aux pressions d'autres membres de la direction du journal, tel le très conservateur Foisset ? Quoi qu'il en soit, la version si différente de Renduel maintient l'orthographe habituelle des années 1830.

STEVE MURPHY

---

textes, ce n'est pas généralement sur le plan de l'orthographe que se fonde la couleur temporelle, la technique consistant à puiser dans un stock relativement restreint de mots et locutions considérés comme moyenâgeux, très accessibles grâce à cette répétition même pour les spectateurs et lecteurs visés.



le clair de lune.

---

minuit, 7 janvier 1827.

---

A l'heure qui separe un jour d'un autre jour, quand la cité dort silencieuse, je m'éveillai en sursaut, une nuit d'hyver, comme si j'eusse oui prononcer mon nom auprès de moi.

ma chambre etait à demi obscure : la lune vetue d'une robe vaporeuse, comme une blanche fée, gardait mon sommeil et me souriait à travers les vitraux.

une ronde nocturne passait dans la rue ; un chien sans asyle hurlait dans le carrefour desert, et le grillon chantait dans mon foyer.

Bientot ces bruits cesserent : la ronde nocturne s'était éloignée ; on avait ouvert une porte au pauvre chien abandonné ; et le grillon, las de chanter, s'était endormi.

et moi, à peine sorti d'un rêve, les yeux encore eblouis des merveilles d'un autre monde, tout ce qui m'entourait était un second rêve pour moi.

oh ! qu'il est doux de s'eveiller au milieu de la nuit, lorsque la lune, qui se glisse misterieusement jusqu'a votre couche, vous eveille avec un doux baiser !

---

LE CLAIR DE LUNE.  
À L'AUTEUR DE TRILBY.

À l'heure qui sépare un jour d'un autre jour, quand la cité dort silencieuse, je m'éveillai une nuit d'hiver en sursaut, comme si j'eusse ouï prononcer mon nom auprès de moi.

Ma chambre était à demi obscure, la lune vêtue d'une robe vaporeuse, comme une blanche fée, gardait mon sommeil, et me souriait à travers les vitraux.

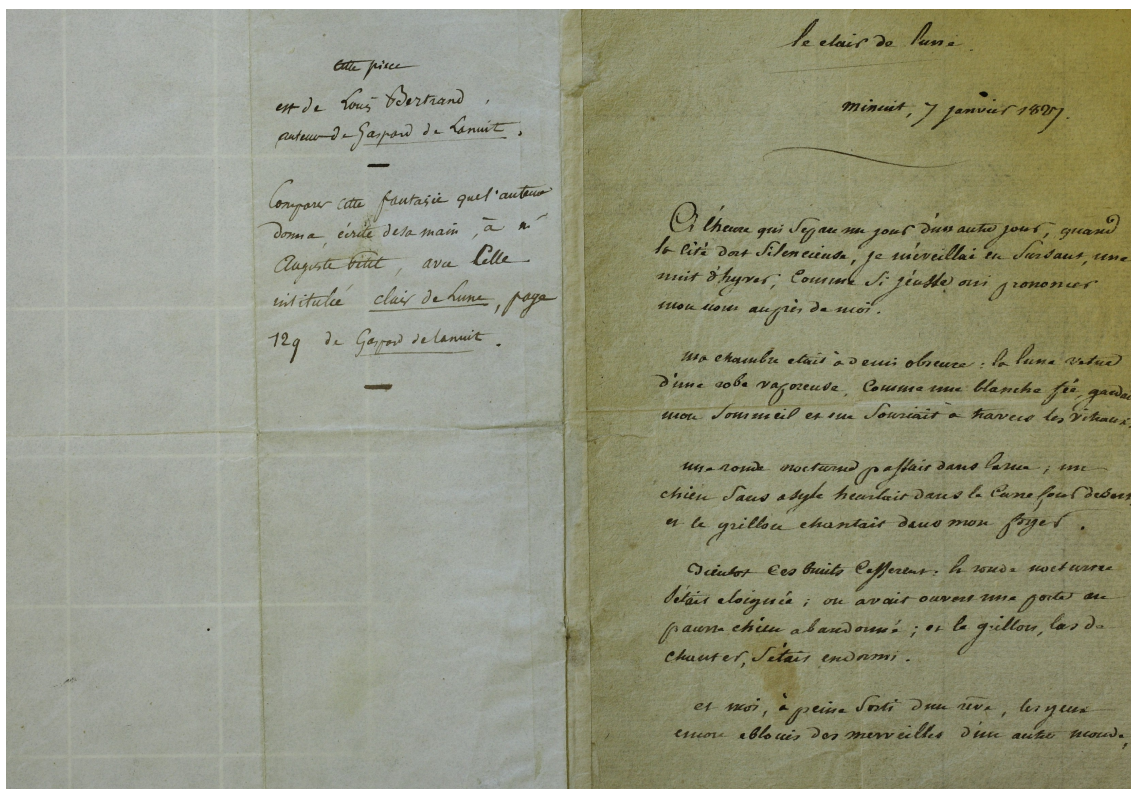
Une ronde nocturne passait dans la rue ; un chien sans asile hurlait dans le carrefour désert, et le grillon chantait dans mon foyer.

Bientôt ces bruits s'affaiblirent par degrés : la ronde nocturne s'était éloignée ; on avait ouvert une porte au pauvre chien abandonné ; et le grillon, las de chanter, s'était endormi.

Et moi, à peine sorti d'un rêve, les yeux encore éblouis des merveilles d'un autre monde, tout ce qui m'entourait était un second rêve pour moi.

Oh ! qu'il est doux de s'éveiller au milieu de la nuit, quand la lune, qui se glisse mystérieusement jusqu'à votre couche, vous éveille avec un mélancolique baiser !

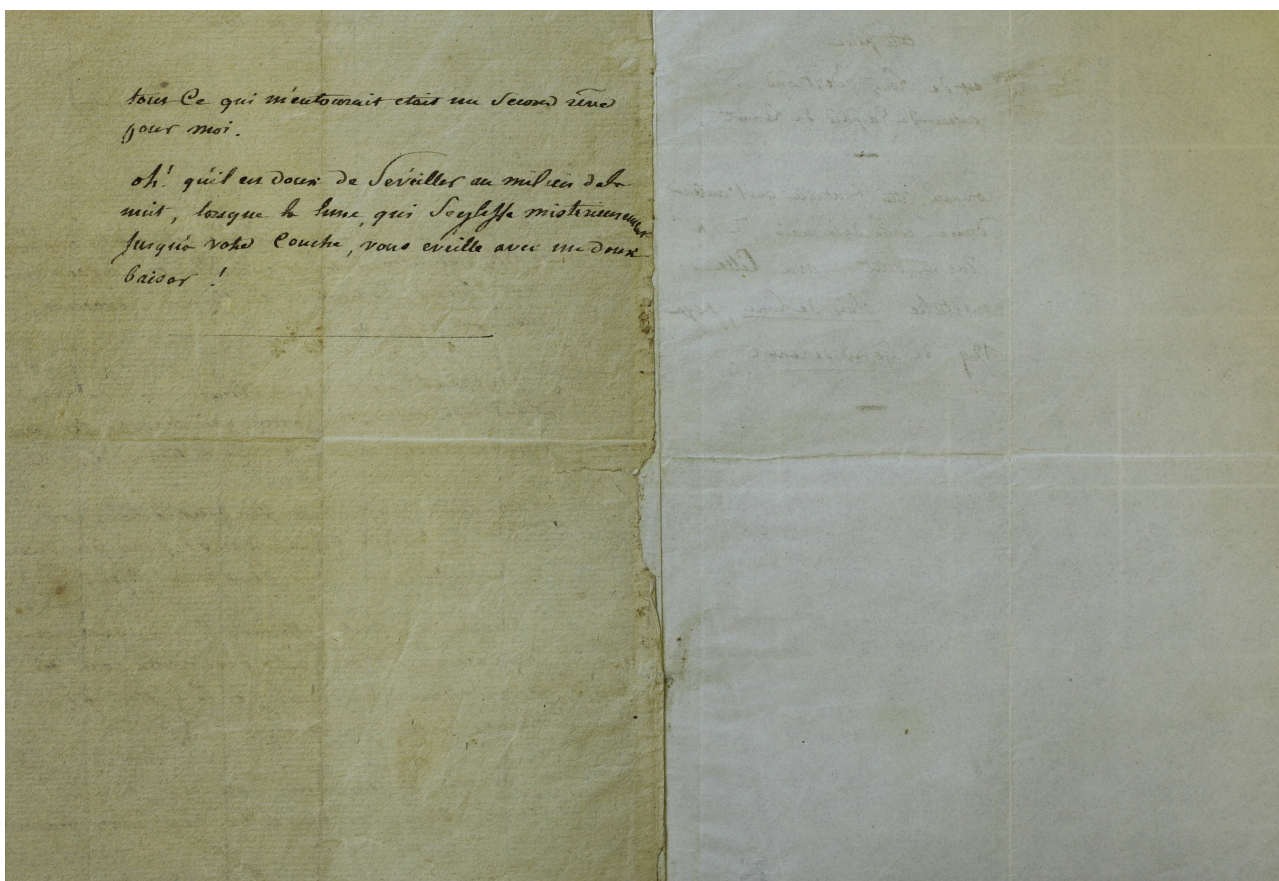
Minuit, 7 janvier 1827.



Manuscrit de "Clair de lune" ayant appartenu à A. Petit. © Fondation Martin Bodmer, Cologny.







Manuscrit de "Clair de lune". © Fondation Martin Bodmer, Coligny.